



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE METEOROLOGIQUE

Météo-France prévoit sur le département des Yvelines des phénomènes météorologiques dangereux classés en **ORANGE** liés à un événement de type **NEIGE ET/OU VERGLAS**. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

1- Localisation et période :

Lieux concernés par l'événement : Yvelines (+région île de France)

Début de l'événement : jeudi 31 janvier 2019 à 10h00

Fin de l'événement : le vendredi 01 février 2019 à 06h00

2- Description :

Situation actuelle :

Les températures sont encore négatives sur le nord du pays avec un sol enneigé rendant les chaussées glissantes. Du brouillard givrant peut localement déposer une couche de glace supplémentaire.

Pour les avalanches : une nouvelle perturbation accompagnée d'un net redoux a abordé l'ouest des Pyrénées en fin de nuit. Les pluies associées ont commencé à humidifier le manteau neigeux jusqu'à une altitude de 2000m. Actuellement, les quantités de neige mobilisables sont de l'ordre de 40 à 60 cm au dessus de 1600 m.

Evolution prévue :

Une perturbation neigeuse aborde les départements en vigilance orange par le sud et l'ouest, sur des sols froids et enneigés aux environs de 16 h cet après-midi pour la partie la plus à l'ouest. Elle est active et circule rapidement vers le nord dans la nuit. Elle dépose une couche de neige fraîche de 3 à 5 cm, localement 8 cm. Un redoux significatif s'opérera à l'arrière de ce système avec des températures remontant entre 2 et 5 degrés entre le milieu de nuit prochaine et demain matin.

Des rafales de vent de 40/50 km/h au moment des chutes de neige sèche à humide peuvent favoriser une certaine accumulation localement.

Le redoux à l'arrière est lent et les températures restent proches de 0°C dans la matinée.

Les départements limitrophes en jaune neige/verglas peuvent être concernés par une couche plus faible de 1 à 3 cm.

Avalanches :

Les précipitations qui ont débuté ce matin sur les départements de l'ouest de la chaîne pyrénéenne (Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées) vont se poursuivre au cours de la matinée avec une limite pluie-neige qui se situera entre 2000 m et 2200 m. Les quantités attendues sont de l'ordre de 15 à 20 mm en moyenne et un peu plus (30 mm) sur les crêtes frontalières. Ces précipitations vont provoquer une activité avalancheuse de neige humide là où la neige est mobilisable. Le niveau de risque avalanches est fort (4 sur 5) et il va se prolonger en tout début d'après-midi avec une limite pluie-neige à 2400m. Dès le début de matinée, de nombreuses avalanches de taille moyenne vont se produire. Le départ de quelques avalanches de grande taille qui pourraient atteindre des routes de montagne exposées, est également possible. Ensuite au cours de l'après-midi, les précipitations vont cesser et le risque va s'atténuer ne justifiant plus une vigilance orange.

Fait nouveaux :

Extension de la vigilance orange "neige" à l'Eure, Oise, Yvelines, Val d'Oise.

3- Qualification de l'événement :

Épisode neigeux conséquent pouvant rendre les conditions de circulation difficiles.

4- Conséquences possibles :

- Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendues.
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- Les risques d'accident sont accrus.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

5- Conseils de comportements :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence